

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

SÉANCE SOLENNELLE

DE

DISTRIBUTION DES PRIX DE CONCOURS

6 JUIN 1917

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS



GENÈVE
IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

1917



RAPPORT DU RECTEUR

POUR L'ANNÉE 1916-1917

PAR

M. le Prof. F. DE CRUE

Mesdames, Messieurs,

L y a un an, quand j'eus l'honneur de vous être présenté en qualité de futur recteur, j'émettais ingénument le vœu qu'une paix équitable et réparatrice se signât avant la fin de mon rectorat. Je me garderai des prédictions, mais il me semble que nous sommes encore assez loin de ce moment. Il est vrai que le présent rectorat doit durer encore un an. Quoi qu'il en soit, il faut nous accommoder de cet état de guerre, qui passe à l'état normal, et nous attendre, nous autres Suisses — encore privilégiés par comparai-

son — à diverses privations et restrictions d'ordre économique.

A cet égard, l'Université se trouve déjà légèrement atteinte. « Trop de gaz ! Vous brûlez trop de gaz ! » nous dit-on en haut lieu. Et chaque professeur intéressé de s'ingénier à économiser de son mieux dans cet ordre de dépenses. Les Facultés des sciences et de médecine s'inquiètent aussi de manquer des matières premières nécessaires aux laboratoires ; toutefois la fourniture semble assurée encore pour l'hiver prochain, de sorte qu'il est présumable que nous ne serons obligés de fermer, pour défaut d'aliments, ni laboratoires, ni instituts spéciaux, et, pour manque de disciples, ni cours, ni facultés.

Cependant, que de vides causent parmi les étudiants l'état de guerre chez les belligérants, la mobilisation chez les nationaux ! Sans compter qu'un des premiers bienfaits de la révolution de Russie, ce sera de permettre aux exilés de ce dernier pays de rentrer dans leur patrie.

Il est vrai qu'un puissant renfort nous a été amené par les prisonniers de guerre internés en Suisse. Il y a longtemps que nous nous occupons de ces valeureux soldats tombés, blessés ou malades, entre les mains de l'ennemi.

Les personnes qui ont entendu, il y a un an, notre rapport, se rappelleront peut-être que le Comité genevois de l'Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre a le privilège d'avoir sous sa tutelle plusieurs camps de Français et alliés détenus en Allemagne. L'action de ce comité, actuellement présidé par M. Muret, est toujours féconde en dépit du jeu des représailles et des haines dont l'âpreté s'accroît à mesure que la guerre se prolonge.

Nous détachons d'une lettre de M. Muret les passages suivants :

« Le nombre toujours variable des camps placés sous

« notre patronage se maintient, les gains compensant
« les pertes, au chiffre de vingt-deux, vingt et un en
« Allemagne et un en Autriche. Aux Français, aux Belges,
« aux quelques Russes dont nous nous sommes occupés
« dès le début de notre activité, sont venus s'ajouter des
« Serbes et des Roumains. Nous avons expédié des livres
« jusqu'en Bulgarie....

« Durant les cinq premiers mois de l'année 1917, nous
« avons envoyé 1,727 volumes et 1,081 brochures ou fasci-
« cules. Ces chiffres ajoutés à ceux de notre rapport
« forment un total d'environ 7,700 volumes et de plus de
« 3,000 brochures ou fascicules. Quelques envois de ma-
« tériel scolaire, de vivres et de tabac, des dons en argent
« au total de 700 francs, auraient achevé d'épuiser nos
« ressources, si la générosité de quelques amis de notre
« œuvre et le brillant succès des Journées universitaires
« ne nous avaient rendu, et au delà, ce que nous avons
« dépensé en un an et demi.

« Depuis que les internés ont été admis dans les uni-
« versités et les autres écoles suisses, ou qu'ils sont
« occupés comme ouvriers ou employés, nous recevons
« beaucoup moins de demandes de livres de nos secteurs
« de Saint-Cergue et du Valais. Il n'y a guère que ceux
« de Champéry et de Montana où nous en ayons envoyé
« cette année. A la date du 16 mai dernier, le secteur
« universitaire de Genève comprenait 238 Français,
« 33 Belges et 6 Anglais. »

En effet, d'accord avec le Comité international de la Croix-Rouge, le Comité de l'Œuvre universitaire avait obtenu que, parmi les prisonniers nouvellement internés en Suisse, les plus qualifiés pussent suivre les cours de l'École polytechnique fédérale et des sept universités cantonales. Nous étions allé à Berne, au mois d'août dernier, nous assurer auprès de M. le conseiller fédéral

présidant le Département politique, et de M. le colonel médecin d'armée, que, malgré le voisinage de la frontière et les tentations présumées d'une grande cité, les internés français, belges et anglais, seraient admis à suivre nos cours. Au mois d'octobre, avec un groupe d'officiers et de professeurs, nous les recevions comme ils arrivaient à la gare de Cornavin, par petits détachements. Le 23 octobre, à l'Aula, dans une séance qui, sans que nous l'ayons voulu, est devenue une sorte de cérémonie publique, nous leur souhaitons la bienvenue avec M. Muret, en présence de M. le colonel de Montmollin, préposé à l'internement des étudiants, et au milieu d'une affluence universitaire des plus sympathiques. M. le commandant Sauvage, le plus haut gradé du détachement, nous a, dès ce jour même, révélé ses dons oratoires, en exprimant les sentiments d'affection et de gratitude que nourrissent nos hôtes à l'égard de la Suisse.

A mainte reprise, dans les réunions familières du Foyer des internés, notamment au home des officiers qui siège à l'ancien Cercle des étudiants français en théologie, les paroles amies ont resserré les liens qui unissent notre Université au grand pays de la civilisation d'Occident. Parmi les 33 officiers et les 195 soldats venus à Genève, à la première heure, pour poursuivre leurs études, et dont la plupart suivent nos cours (les autres travaillent à l'École des beaux-arts, au Conservatoire de musique, etc.), nous avons rencontré, en dehors du commandant Sauvage, lequel a professé à Saint-Cyr, des maîtres distingués, comme M. Mazon, l'helléniste de la Sorbonne, qui veut bien faire participer à son délicat savoir les étudiants nationaux aussi bien que les internés. Dans une réunion plus modeste, le 16 avril, nous avons salué l'arrivée d'un nouveau contingent de 74 internés, dont le nombre s'est augmenté par la suite.

Le départ de ces étudiants, qui commence ces jours-ci suivant un mode récemment adopté par les gouvernements en guerre, nous causera un profond regret, tant ils ont su se rendre attachants par la correction de leur tenue, leur assiduité aux cours, le charme de leur courtoisie. Mais nous ne devons penser aujourd'hui qu'à la joie qu'ils éprouveront à rentrer chez eux. En prenant congé de ceux qui partent, au nom de l'Université comme au nom de l'Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre, nous leur adressons, à ces chers hôtes d'un an, nos adieux et nos vœux les plus cordiaux, dans l'espoir qu'ils emporteront de la Suisse un aussi bon souvenir que celui qu'ils nous auront laissé.

La présence de ce brillant auditoire, qui doit se renouveler dans le prochain semestre, a réjoui notre cœur au moment où il se trouvait quelque peu déprimé par la triste situation à laquelle étaient réduits ceux de nos anciens étudiants que la guerre, dès le début, priva de leurs moyens d'existence. Lorsque nous assumâmes les charges du rectorat, après deux ans d'hostilités, leur nombre était encore important. En 1916, il y en avait bien soixante pour lesquels il nous fallait trouver une somme de 1,800 francs par mois.

La retenue de 4 % consentie par MM. les professeurs sur leur traitement n'en rapportait que 800 par mois. En dehors des sommes fournies ainsi par les professeurs, la Caisse d'assistance universitaire aux étudiants nécessiteux, qui mérite de figurer au nombre des œuvres de bienfaisance de Genève, se trouva contrainte d'emprunter aux caisses voisines, à celle du Sénat, à celles des Facultés, aux fonds disponibles des prix universitaires, enfin chez les banquiers de l'Université. Nous avons recueilli aussi les dons de plusieurs étudiants, de particuliers et de sociétés. La Commission centrale d'assistance, que

nous avons largement alimentée dans le temps, nous remit mille francs; la société Picard, Pictet et C^{ie} nous adressa une somme égale, pour laquelle nous lui exprimons ici la plus vive gratitude. Mais il fallait un plus grand effort.

La charité genevoise est inlassable. Elle a été perpétuellement sollicitée, pendant la guerre, en faveur des œuvres suisses et, plus encore, des œuvres internationales. C'est à l'occasion et sous la forme de thés-crémeries que, le plus souvent, cette charité s'est manifestée. Dès la fin de l'été dernier, nous songions à organiser, tout comme un autre, notre thé-crémérie, et, le 4 octobre, nous convoquions à cet effet une réunion qui n'aboutit pas. On sentait que l'Université devait faire plus et mieux, et, sans songer aucunement à répéter, dans des conditions infiniment moins favorables, l'heureuse entreprise du bazar du Jubilé sous le rectorat de M. Bernard Bouvier, nous avons essayé quelque chose de nouveau.

M. Amé Pictet nous mit sur la voie.

Notre collègue avait assisté à l'Université de Londres, sauf erreur, à une soirée organisée par les professeurs de ce centre fameux, où chacun avait, en l'honneur des invités, fait de curieuses expositions et des démonstrations scientifiques. La manifestation de Londres était gratuite et n'avait eu lieu qu'un seul soir. Pourquoi n'en ferions-nous pas une semblable qui durerait deux jours, en réalisant, avec la charité pour but, un bénéfice honnête au moyen d'un modeste droit d'entrée dans les salles et laboratoires, tandis que les séductions d'un buffet avec un ou deux comptoirs fourniraient un ample complément de revenus? Ainsi fut élaboré le programme des Journées universitaires par un comité composé des anciens recteurs et de professeurs qualifiés pour atteindre le résultat désiré.

Ce que furent les journées universitaires du 17 et du 18 mars, la place manque pour le rappeler ici en détail. Dans ces temps critiques, nous avons pu voir, pendant quelques heures, l'Université prendre comme un air de fête, avec son décor de plantes et de draperies et son éclairage électrique, dus en grande partie à la munificence de l'Etat et de la Ville. Que nos hautes autorités daignent agréer ici l'hommage de notre gratitude! Au rez-de-chaussée, les comptoirs de comestibles, de papeterie et de cigares, dirigés par M^{me} Ernest Martin, M^{me} Amé Pictet et M^{me} Edouard Montet, attiraient déjà et retenaient les visiteurs. Au premier étage, au vestibule de l'Aula, M^{me} Jacques Rutty présidait un buffet, substantiel malgré la dureté des temps et les limitations de la crème et du sucre. On y soupa même assez gaîment le soir du samedi. Ce fut un tour de force, qui nous remplit d'admiration pour les organisatrices. Pour le bien de l'humanité, la grâce des dames amies concourait dans une heureuse émulation avec la science de nos maîtres.

Partout les jeunes vendeuses, assistées des internés en uniforme et des étudiants en couleurs, égayaient nos couloirs et nos salles de cours, tandis que dans les laboratoires et les salles d'exposition, soit à l'Ecole de chimie, soit à l'Institut d'hygiène, soit à l'Université même, les professeurs révélaient au public les mystères de la science: faune vivante du fond du lac, radium, plantes étranges, crânes extraordinaires, phénomènes de la psychose, combinaisons chimiques, puissance des explosifs. Faut-il évoquer les expériences curieuses et les brillantes démonstrations de MM. Cristiani, Pictet, Ph. et E. Guye, Duparc, Yung, Chodat, Fehr, Cailler, Pittard, Claparède, et de leurs assistants MM. André, Arnold Pictet, etc.? Les professeurs des sciences morales ne demeuraient pas inactifs. M. Borgeaud exhibait, à la Faculté de droit, de

rare documents universitaires, tels que le manuscrit original du Livre du recteur. A celle de théologie, M. Choisy apportait les pièces les plus intéressantes du musée de la Réformation ; au musée J.-J. Rousseau, le public avait la bonne fortune d'être guidé par MM. Bernard Bouvier et François. M. Ed. Naville nous exposait ses fouilles d'Égypte. Avec l'autorisation du Conseil administratif, M. Gardy faisait les honneurs de la salle Ami Lullin, aidé de ses dévoués sous-bibliothécaires.

Et le samedi soir, quelle belle série de projections lumineuses à l'Aula ! Ce qu'il y eut de notable, ce fut que les orateurs ne dépassèrent pas les vingt minutes qui avaient été assignées à chacun d'eux, et la séance fut clôturée à minuit moins le quart, conformément aux ordonnances de MM. les conseillers d'Etat, dont plusieurs étaient présents.

Les conférences étaient consacrées aux quatre éléments : le ciel avec M. R. Gautier, le fond des eaux avec M. Yung, le feu avec M. Duparc et ses détonants, la terre et ses merveilles avec M. Chodat, au Portugal, et M. Montet, au Maroc. La partie artistique était confiée à M. Gardy, dans sa lumineuse exposition de miniatures de la Bibliothèque, ainsi qu'à MM. les étudiants, qui, entre chaque projection, nous régalaient de morceaux de musique et de littérature.

N'oublions pas la séance de M. Raoul Pictet qui, le dimanche soir, à l'Aula, était offerte comme un impromptu. Les expériences fort bien réussies montrèrent ce que M. R. Pictet a de maîtrise et d'originalité. Des productions littéraires et musicales encadraient cette conférence, de sorte que notre Aula s'est vue transformée en un salon de musique sous la baguette de nos maîtres.

Le bénéfice a passé nos espérances. Il s'est élevé à plus de fr. 21,000. Il en faut déduire quelque fr. 2,000 de frais.

Après avoir disposé tout de suite de fr. 3,000 pour l'Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre, il en reste assez pour payer nos dettes de bienfaisance et continuer nos avances pendant l'année 1917. Comme le nombre des assistés a diminué, il n'y aura vraisemblablement plus lieu, du moins cette année, de recourir à la retenue de 4 % sur le traitement des professeurs. En ces temps de grande cherté de vie, ceux-ci méritent cet allègement dans leurs charges financières.

Les Journées universitaires ont eu cet avantage de permettre au public de pénétrer dans nos salles et laboratoires. La fameuse tour d'ivoire s'est ouverte et rendue accessible à tous.

Notre but est de familiariser de plus en plus nos concitoyens avec nos travaux et de les y intéresser. Le peuple genevois, on l'a vu, à commencer par ses premiers magistrats, M. le président du Département de l'Instruction publique et ses collègues du conseil d'Etat ainsi que nos autorités municipales, a répondu à notre appel et ne nous a pas ménagé son concours. Nous lui sommes reconnaissants à lui, le maître, de la sympathie qu'il nous a témoignée. Il y aurait de l'ingratitude à ne mentionner point les services extraordinaires rendus par les fonctionnaires de l'Université, qui ne marchandent jamais leur peine.

Le but visé plus haut est atteint aussi grâce à la collaboration des amis de l'Université.

La Société auxiliaire des sciences et des arts, émue de notre détresse première, avait bien voulu nous verser déjà une somme de 1,000 fr. Cela nous a permis de solder le compte des frais du livre extrêmement documenté que M. Kohler a consacré aux ouvrages des professeurs et privat-docents, pour faire suite aux publications du regretté Ch. Soret et de MM. Julliard et Aubert. Com-

bien de nos collègues n'ont-ils pas recouru à cette généreuse société pour faciliter leurs travaux ! La Société académique, de son côté, toujours disposée à prévenir nos désirs, a annoncé, dans sa séance du 11 novembre dernier, le legs fait par une dame généreuse, M^{me} Gillet, pour développer l'enseignement de la géographie, de l'histoire et de l'économie politique dans nos Facultés.

Grâces soient rendues à ces utiles institutions ! Nous nous félicitons de voir nos concitoyens, qui contribuent d'ordinaire avec tant de libéralité aux œuvres d'un caractère philanthropique, religieux et moral, prouver aussi l'intérêt qu'ils portent aux institutions universitaires proprement dites et à leurs maîtres. Ils témoignent à ceux-ci une confiance qui les honore.

Le nombre de ces maîtres a été quelque peu augmenté cette année. Cela compense les pertes très sensibles que nous avons subies.

Fils d'un regretté professeur de l'Université, M. Alfred Monnier, devenu à son tour professeur extraordinaire d'étude des gîtes métallifères, et, d'autre part, directeur du laboratoire officiel d'essais et d'analyses agricoles du Canton de Genève, est décédé, le 22 février 1916, à l'âge de 42 ans. Il laisse le souvenir d'un maître aimable, énergique et bien doué, et son départ, très prématuré, cause un grand vide dans les différents genres d'activité auxquels il s'était consacré. Nous avons à rappeler la mort d'un professeur honoraire des plus agréables aussi, M. Giraud-Teulon, qui, au mois de mai de l'année dernière, a fini ses jours dans cette bonne terre de France où il était retourné après avoir enseigné pendant un certain nombre d'années à notre Université. Nous devons déplorer encore la disparition de quatre des plus distingués de nos docteurs *honoris causa*, M. le pasteur Babut, de Nîmes, M. le professeur Ange Battelli, de Pise, M. le

professeur D^r Dégerine, de Paris, et notre illustre concitoyen, l'ingénieur Théodore Turrettini, ancien président de la Ville. Parmi les privat-docents, M. Daniel Bersot, de la Faculté des sciences économiques et sociales, s'est éteint à la fin de l'année 1916, et, au mois de mai 1917, M. Mario Basadona, de la Faculté des sciences, a été tué à l'ennemi au service de l'Italie, sa patrie. Quoiqu'elle n'ait pas, jusqu'à présent, touché notre sol, la guerre a pris plus d'un vaillant des nôtres, tel cet ancien étudiant, fils d'un de nos docteurs *honoris causa* les plus réputés : M. Francis Chisholm Young, lieutenant aviateur dans l'armée britannique, mort au champ d'honneur, au mois de février 1917. Gloire à ces braves ! Terminons enfin cette liste en mentionnant la perte que nous avons faite d'un des plus connus parmi les utiles serviteurs de l'Université, M. Charles Margot, préparateur au laboratoire de physique.

Pour cause de démission seulement, et heureusement, l'Université se voit privée des services considérables que lui rendait notre sympathique collègue, M. le D^r Laszkowski, qui passe professeur honoraire. Nous avons eu la joie de célébrer, le 11 juillet passé, le brillant jubilé de ce maître aimable et généreux, un des derniers survivants de la création de la Faculté de médecine. Le beau médaillon de bronze qu'il nous a donné orne la salle du Sénat, qui vient de s'enrichir en outre du portrait d'un maître ancien, M. de Marniac, professeur de chimie. Dans la Faculté de médecine, M. le D^r Kummer, appelé par vocation à la chaire ordinaire de clinique chirurgicale (14 juillet 1916), a quitté l'enseignement de la pathologie externe et de la médecine opératoire, tandis que M. le D^r Mayor a préféré se désister de la polyclinique médicale. M. le D^r Amédée Pognat a été nommé professeur ordinaire de polyclinique otorhinolaryngologique (1^{er} décembre 1916).

M. le D^r Gustave Humbert, professeur de policlinique médicale (13 février 1917), et, enfin, M. Eugène Pittard, professeur extraordinaire d'anthropologie à la Faculté des sciences (19 décembre 1916).

En dehors de sa chaire ordinaire, M. le D^r Veyrassat a été chargé de l'enseignement de la chirurgie générale et de la médecine opératoire.

L'enseignement de la médecine, on le voit, a donné lieu à de nombreuses combinaisons et nous a surtout occupés et préoccupés. 80 lits de la clinique médicale ont été mis à la disposition de la chaire de thérapeutique conservée par M. le D^r Mayor, et un service adjoint a été créé pour la chirurgie et placé sous la direction supérieure du professeur de clinique chirurgicale. Un crédit de fr. 5,500 a été ouvert pour l'acquisition d'instruments destinés à la clinique otorhinolaryngologique et un de fr. 500 pour instruments et frais divers destinés à la chaire de médecine opératoire.

Ce fut une bonne fortune pour notre Faculté de médecine de s'être fait céder par celle de Paris, à laquelle pour cela nous devons beaucoup de reconnaissance, M. le D^r Brachet. Le 7 mai cet éminent professeur, un fils de la noble Belgique, a fait une remarquable leçon d'ouverture au cours d'anatomie, dont il veut bien faire l'intérim, à la suite de M. Laskowski, qui, malgré sa démission, avait consenti à l'entreprendre pendant l'hiver dernier et qui méritait bien d'en être définitivement déchargé.

MM. les professeurs extraordinaires E. André et A. Lendner ont été confirmés, le premier pour trois ans, le second pour un an, dans leur enseignement à la Faculté des sciences.

Enfin voici toute une série de nouveaux privat-docents

de l'Université, fonctions particulièrement recherchées dans notre République :

A la Faculté des sciences: MM. Sabot et Stefanski.

A celle des lettres: MM. Fäitlowitch, Schenker et de Stourdza.

En sciences économique et sociales: M. Babel.

En droit: MM. W. Martin et Verley.

En théologie: M. Lucien Gautier, professeur honoraire.

En médecine: MM. Erath, L'Huillier, Masson et Reh.

A ce sujet rappelons qu'un nouveau règlement pour les privat-docents en médecine, rendant plus sévères les conditions d'admission à ce genre d'enseignement, a été élaboré et vient de passer sans opposition devant les diverses instances publiques.

Si l'enseignement de la médecine a particulièrement sollicité notre attention, celui du droit mérite une mention spéciale. L'arrivée des internés a poussé cette Faculté dans une voie heureuse, en ce sens que, pour répondre aux besoins de ces nouveaux élèves, l'étude du droit français a été renforcée. La Faculté de Genève ne s'est pas trouvée obligée de recourir, comme cela a été fait à Lausanne et à Neuchâtel, à des professeurs français choisis parmi les internés. Le droit civil français figure en effet au programme ordinaire de la Faculté. Dans d'autres domaines juridiques, il a été facile aux professeurs de modifier leur enseignement de manière à donner satisfaction à nos hôtes. En hiver, M. Alfred Gautier a fait bénévolement un cours de droit criminel français, et, cet été, M. Georges Werner, privat-docent, en fait un de droit administratif français. Voilà qui est pour avancer la question de la reconnaissance par le ministère de l'Instruction publique de Paris des études faites à Genève par les internés et même celle des examens subis à notre

Université. Le ministère belge a déjà admis cette équivalence.

La Faculté des lettres, où l'enseignement pratique des langues modernes n'est pas encore absolument complété, a laissé au Comité de l'Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre le soin d'organiser certaines études, comme celle du russe, confiée à M. Kartsevski ainsi qu'à notre dévoué secrétaire de l'Université, M. Roussy. C'est le même comité qui a pris sous son patronage le cours de grec fait par M. Mazon. Puisque nous parlons de la Faculté des lettres, rappelons que, le 13 juin 1916, il y a été créé une licence ès sciences morales, correspondant aux enseignements historiques et philosophiques, et un certificat pédagogique, depuis longtemps réclamé.

Nous travaillons à combler ainsi en partie les lacunes constatées dans notre haut enseignement.

A cet égard, les congés obtenus par quelques-uns des nôtres ont exercé notre sollicitude.

M. G. Nicole, déjà suppléant de M. Ed. Naville pour l'archéologie, M. V. Martin et M. G. de Budé ont suppléé M. J. Nicole, professeur ordinaire de grec, empêché par la maladie.

MM. Schenker, Hassler et Choisy se sont chargés de l'enseignement de M. Tonnelat, professeur ordinaire de langues et littératures germaniques, rappelé en France pour la défense du pays.

M. E. Chaix a remplacé, comme d'habitude, pour la géographie en général, M. W. Rosier, conseiller d'Etat, et, durant l'hiver 1916-1917, pour la géographie physique, M. Raoul Gautier, vice-recteur.

Une maladie subite et infiniment regrettable a privé la chimie de l'enseignement de M. Amé Pictet, au moment même où ce savant, distinction flatteuse pour nous, était

appelé à Paris pour faire la conférence solennelle de la Société chimique de France. M. A. Pictet s'est fait remplacer par son assistant, M. Reich. M. Reverdin a suppléé M. Th. Flournoy, parti en congé pour cause de santé.

A la Caisse de retraite, où l'on éprouve de grandes difficultés à mettre les professeurs extraordinaires au bénéfice des mêmes avantages que les ordinaires, M. Seitz a bien voulu prendre la place de M. Nicole, dès le mois de novembre 1916. A celle des subsides pour les étudiants suisses, M. Seitz, encore, a été désigné comme nouveau délégué avec MM. Ed. Claparède et Montet.

S'ils sont à la peine, les professeurs méritent aussi d'être à l'honneur. Notre éminent docteur en médecine et professeur honoraire Laskowski a reçu, de notre Faculté des sciences, le diplôme bien mérité de docteur ès sciences naturelles, de même que le professeur Th. Studer de Berne. Le professeur F. Fleiner, de Zurich, a reçu celui de docteur en sociologie de notre Faculté des sciences économiques et sociales.

Ces dernières nominations sont faites pour resserrer nos liens avec les Confédérés.

A la défense nationale même quelques-uns de nos collègues ont été invités à prêter leur concours, non seulement en remplissant leurs devoirs militaires, depuis les professeurs colonels jusqu'aux professeurs simples soldats, mais en travaillant dans des commissions spéciales. Ainsi M. Ph.-A. Guye a été appelé à faire partie de celle des chimistes, section des munitions; M. Ch.-E. Guye a été chargé d'organiser et de présider aux études de repérage de l'artillerie. Le même M. Ch.-E. Guye a été nommé membre de la commission fédérale du bureau des poids et mesures, etc.

Telle est la part très honorable de MM. les professeurs.

De leur côté, tous ceux de MM. les étudiants qui en avaient les moyens, ont assisté leurs professeurs avec dévouement, notamment lors des Journées universitaires. Nous leur rendons ici un témoignage reconnaissant. Nous n'avons rien plus à cœur que la bonne harmonie qui règne entre maîtres et élèves.

Ce qu'il y a de réjouissant c'est que, malgré la guerre, qui de mondiale tend à devenir universelle, le nombre des étudiants et auditeurs a dépassé, au semestre d'hiver, le chiffre de 2,000 (2,013). En été, comme cela se constate toujours, le chiffre s'abaisse, mais il est plus fort déjà, cet été-ci, que celui qui a été relevé pour le semestre correspondant de 1916 (1,582 en 1917 contre 1,355 en 1916). Sans doute l'arrivée des internés est la cause de cette augmentation, mais celle-ci s'explique aussi par le nombre toujours croissant des étudiants confédérés qui fréquentent chez nous. Voilà un résultat qui nous plaît tout particulièrement. Nos hautes autorités se prêtent à cet échange d'étudiants avec d'autres Cantons suisses. Le conseil d'État de Zurich notamment distribue des bourses à ses ressortissants pour venir étudier dans les pays romands. Une innovation heureuse consiste aussi dans l'échange réciproque de visites des étudiants en médecine aux cliniques d'universités voisines, comme cela s'est fait entre Genève et Lausanne. L'augmentation du nombre des Suisses a été particulièrement avantageuse à la Faculté de théologie, que la guerre a privée de tous ses étudiants hongrois, qui y venaient nombreux depuis le Jubilé de 1909, et de presque tous les étudiants français, son plus important contingent.

L'attraction qu'exerce quand même notre Haute École au dehors devrait nous encourager à reprendre les cours de vacances.

Quant aux grades, voici le relevé de ceux qui ont été conférés pendant l'année 1916-1917 :

FACULTÉS	Baccalauréat.	Licence.	Diplôme d'Ingénieur-Chimiste.	Diplôme de Pharmacien.	Doctorat.	TOTAL
Sciences. . . .	2	14	12	3	21	52
Lettres	4	7	—	—	—	11
Sciences écon. et sociales	—	6	—	—	—	6
Droit	—	25	—	—	4	29
Théologie. . .	3	—	—	—	—	3
Médecine . . .	67	—	—	—	34	101
Total	76	52	12	3	59	202

La vie des sociétés d'étudiants a été active et féconde. L'Association chrétienne d'étudiants a célébré la fête de Noël, le plus heureusement du monde, pour les adeptes de toutes les religions. Elle a créé de précieux foyers d'étudiants et d'étudiantes. Les sociétés Stella et Vila ont eu leurs soirées habituelles. Les sociétés israélites en ont donné de réussies au profit de leurs coreligionnaires indigents. Les sociétés de Zofingue et de Belles-Lettres, ainsi que le Sphinx d'Égypte nous ont transmis des dons pour nos œuvres d'assistance. Eminemment patriotique, Salevia a réservé le bénéfice de sa représentation aux soldats suisses nécessiteux.

Le Recteur, suppléé parfois par l'un ou l'autre de ses honorés collègues du Bureau du Sénat, s'est appliqué à représenter l'Université dans ces diverses réunions, soirées ou banquets, tels que celui de Zofingue ou celui des anciens élèves de l'École de commerce, qui se rallient à nous depuis la création de la section commerciale à la Faculté des sciences économiques et sociales.

Déjà dans l'été de 1916, le Recteur assistait à l'assemblée des naturalistes suisses dans l'Engadine. Il prenait part à Soleure à la réunion des historiens suisses. A l'Institut Jean-Jacques Rousseau, soit à la célébration d'un anniversaire, soit à diverses conférences extraordinaires, il s'est fait un devoir d'être présent.

M. l'ancien recteur Montet, chargé par le gouvernement français de l'inspection des camps d'internement des musulmans en Suisse, avait présumé à cette tâche honorable en acceptant une invitation au banquet musulman de Lausanne.

L'Université de Lausanne a célébré, au mois de novembre, son jubilé quart de siècle. Le 8, le recteur de Genève, dans un dîner offert par le conseil d'Etat vaudois, a parlé au nom des universités suisses et de l'Ecole polytechnique, et, le lendemain, au grand banquet général de l'hôtel Gibbon, M. Fulliquet, secrétaire de notre Sénat, s'est livré à une de ses improvisations entraînantes qui ont enthousiasmé l'assemblée. A l'Université de Neuchâtel déjà, le 26 octobre, à l'occasion d'un jubilé cinquantenaire, le recteur de Genève avait pris la parole au nom des universités romandes.

Une conférence des recteurs, qu'il était question d'organiser à Zurich pour ce mois-ci, se trouve ajournée. Il s'agissait de s'entendre sur l'immatriculation et la maturité. A ce propos permettez-moi d'insister sur ce point que la maturité fédérale n'est accessible qu'à ceux qui s'engagent à faire des études de médecine.

L'Université de Genève, où s'était tenue, à la veille de la guerre, la dernière des conférences des recteurs, a reçu à son tour, le 20 janvier 1917, le Comité central de l'Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre, que continue à présider avec une active sollicitude le professeur Maillard, de Lausanne. Nombre de

sujets furent discutés durant l'après-midi, de 2 à 7 heures, et le soir après dîner, de 9 à minuit.

Ces rencontres de professeurs suisses, où règne le meilleur esprit, sont pour cimenter notre union nationale.

A ce compte les professeurs de Genève ne se sont point dérobés à leurs devoirs patriotiques. M. Borgeaud a représenté l'Université au culte de St-Pierre du 1^{er} août 1916 et a consacré une leçon magistrale à Nicolas de Flüe et à la patrie suisse. Le Recteur se trouvait à St-Pierre aux dates historiques du 12 et du 31 décembre.

Cet amour du pays, le premier de tous — « Jean-Jacques aime ton pays » —, est loin de nous laisser étrangers au reste de l'humanité. Les professeurs continuent à entretenir au dehors les relations permises. Il s'est échangé des visites non officielles entre professeurs français et suisses. Appelé par le comité Vie et Science, M. Ed. Claparède est allé faire avec succès des conférences en Sorbonne. Après d'autres notabilités, et une longue attente, M. Georges Dumas est venu parler d'une façon remarquable à l'Institut J.-J. Rousseau. Précédés par le bâtonnier des avocats de Paris, M^e Henri Robert, dont la parole a un charme infini, sont passés par Genève des hommes éminents, venant de Zurich : M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et son collègue de l'Institut de France, M. Imbart de La Tour. Le conseil d'Etat et le Conseil administratif ont bien voulu inviter le Recteur à un banquet offert à ces deux sommités littéraires de la France. Ces messieurs ont paru apprécier le projet de canalisation du Rhône au Rhin, dont ils ont été surtout entretenus, mais ils n'ont pas oublié un objet qu'ils ont à cœur, la reconstitution de la bibliothèque de Louvain. Dès le début, l'Université de Genève s'y est intéressée, en répondant favorablement à l'appel d'un comité hollandais constitué à cet

effet. Le moment venu, il n'y aura qu'à grouper toutes ces bonnes volontés.

Nous sommes disposés à nous prêter à toutes les œuvres réparatrices qu'aura nécessitées, au moment de la paix, la guerre sauvage qui bouleverse le monde. S'il est vrai que ce sera bien nous qui aurons le moins souffert, ce sera à nous de réparer le plus. Je dis réparer, je n'ose pas dire réconcilier, hélas ! et pour cause. « Vous reconstruisez ce que d'autres ont détruit, » nous disaient à la gare des évacués de passage. A la paix, notre tâche sera encore plus grande. Alors, à chacune de nos Facultés de se mettre à l'œuvre et de s'appliquer selon ses forces à guérir les corps mutilés, à reconstituer la richesse perdue, à épurer la science dévoyée, à revendiquer les droits des opprimés, à rétablir enfin le règne de la vérité, de la justice, de la liberté, de la charité, par trop méconnes et outragées !

